

PROCURATION

Concerne : article 1 RF, Commune de Bois d'Amont, secteur Arconciel, « Péloula »

Nous, soussignés :

Mme Laurette Python, née le 5 mars 1944, domiciliée à Arconciel  
M. Olivier Python, né le 26 janvier 1973, domicilié à Arconciel  
M. Stéphane Python, né le 30 novembre 1974, domicilié à Ependes

co-propriétaires de la parcelle citée en titre, donnons procuration à Mme Hélène Python, domiciliée à Courtepin, pour nous représenter et signer en nos noms tous les documents utiles liés au développement et la commercialisation de la parcelle.

Fait à Arconciel, le 27 juin 2022

Laurette Python

Python Laurette

Olivier Python



Stéphane Python



## Procuration

Monsieur Henri Python soussigné, né le 22 octobre 1961, domicilié à  
Rigiblickstrasse 10, 5646 Abtwil,

donne pouvoir, par la présente, à:

sa soeur Madame Margareth Bongard, domiciliée à l'impasse de l'Etoile 3,  
1724 Senèdes

et à

sa soeur Madame Hélène Python, domiciliée à La Grande Fin 5, 1784 Courtepin

en vue de le représenter pour toutes les signatures concernant les documents  
de l'immeuble no 1, surface de terrain, « Péloula » à 1732 Arconciel.

Fait à Abtwil....., le 06.02.2020.....

Henri Python



.....